



Abonnez-vous aux fils RSS :

[Ottawa-Gatineau](#)
[Grands titres](#)
[Tous les fils RSS de Radio-Canada](#)

Ottawa

Coop Santé d'Aylmer

Des frais supplémentaires

Mise à jour le mardi 15 décembre 2009 à 16 h 57

[Partager](#)[Courriel](#)[Facebook](#)

[Imprimer](#)



Les patients sont à l'étroit dans les locaux actuels de la coopérative.

La Coop Santé d'Aylmer impose des frais supplémentaires à ses membres. La direction de l'établissement estime ne pas avoir le choix en raison de sérieuses contraintes financières.

Dès janvier, chaque membre devra payer une cotisation annuelle fixée à 100 \$. Ces contributions devraient rapporter plus d'un demi-million dans les coffres de la coopérative.

Cette somme servira à la rénovation des locaux ou au déménagement de la coopérative. Actuellement, les locaux ne permettent pas d'accueillir de personnes en fauteuil roulant, une partie de l'équipement est désuet et l'espace est trop petit.

Cette somme servira à rénover ou à déménager les locaux, puisque la coopérative ne peut demeurer dans l'immeuble actuel, vieux de 35 ans. L'édifice actuel n'offre aucun accès pour les fauteuils roulants. De plus, une partie de l'équipement est désuet et l'espace est trop petit.

« Si on veut recruter, il n'y a pas de place pour les mettre les nouveaux médecins. On est présentement neuf médecins à trois dans des petits bureaux. S'il y avait un dixième médecin qui voulait s'ajouter, on serait obligé - ce qui est l'horreur - de dire non », explique le Dr Alain Millette, de la Coop Santé d'Aylmer.

Les membres de la coopérative qui refuseront de verser la cotisation annuelle pourront garder leur médecin de famille. Ils perdront toutefois l'accès privilégié à un médecin de cette coopérative en cas d'urgence.

Trier

[X](#)

Signalez un abus

Signalez dans un commentaire : (Requis)

Commentaire : (Facultatif)

Commentez cet article

Note: En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la [nétiquette](#).

Vous devez être connecté pour enregistrer un commentaire

[Se connecter »](#) | [Créer un compte »](#)

2500 caractères restants

[Partager](#)[Courriel](#)[Facebook](#)

[Haut de page](#)[Imprimer](#)

[Courriel »](#)[Facebook »](#)[Delicious »](#)[Google »](#)[Technorati »](#)[Digg »](#)[Ping »](#)[Reddit »](#)

[Radio-Canada.ca](#)

Recherche